

Conclusion

Un an et demi après son lancement, Mon Espace Santé s'installe doucement dans le paysage de la e-santé et les premiers chiffres relatifs à son utilisation sont encourageant. La plateforme numérique de Santé a pu apprendre des nombreuses et coûteuses erreurs faites par les anciennes versions dans le passé. Afin de ne pas réitérer un nouvel échec, l'Etat a mis au point différents moyens pour inciter les patients et médecins à l'utiliser. Parmi les moyens mis en place pour les médecins, on peut citer la nécessité d'utiliser des logiciels de gestion SEGUR pour pouvoir bénéficier du forfait structure. Une autre de ces mesures est l'obligation légale d'alimenter MES pour les médecins suite à la promulgation de l'Arrêté du 26 avril 2022.

Si les incitations gouvernementales vont permettre une utilisation plus importante de MES, il n'en demeure pas moins que 42.7% des médecins interrogés ne veulent pas de cet outil dans leur pratique. Les médecins lorrains sont sensibles aux objectifs de la plateforme pour améliorer l'offre de soins et voient de multiples avantages à son utilisation. Cependant, de nombreuses réticences existent, et peuvent expliquer le rejet de la plateforme chez autant de médecins. Si d'importants efforts ont déjà été fournis par l'Etat et la CPAM, il convient de ne pas faire de MES une contrainte pour les professionnels de santé tout en garantissant la sécurité des données hébergées sur la plateforme. Sans quoi, MES risque de n'être qu'une parenthèse de plus dans la longue liste des échecs dans le développement de la e-santé en France.